



Promesse de vente voiture

Par **lainette**, le **03/11/2015** à **21:34**

Bonjour rnsuite à la mise en vente de ma voiture j'ai été contactée par une personne qui sans s'être déplacée me demande de lui envoyer une promesse de vente entre particuliers afin d'obtenir un crédit partiel;j hésite à lui envoyer ce courrier ne connaissant pas les conséquences juridiques qui en découleraient rnmerci d'avance

Par **jodelariege**, le **03/11/2015** à **22:44**

bonsoir ; si la personne veut acheter votre voiture sans la voir ni l'essayer c'est plus que douteux non? vous feriez pareil vous? il est à craindre qu'ensuite la personne va vous demander de l'argent d'une manière ou d'une autre ,peut etre vous proposer de vous payer plus cher avec un chèque en bois et vous demander de lui rembourser la différence ensuite.....demandez lui d'abord de venir voir la voiture....moi je n'enverrais aucun courrier ,son financement c'est son problème pas le votre....

Par **Lag0**, le **04/11/2015** à **07:04**

Bonjour,rnRien de juridique, mais il m'est déjà arrivé de vendre et d'acheter des véhicules sans les voir, en particulier via un célèbre site d'enchères.rnCe n'est donc pas toujours douteux...rnPour ce qui est d'une éventuelle promesse de vente, il faut bien la borner, en particulier y mettre une date de validité au delà de laquelle vous pourrez vendre à quelqu'un d'autre si la vente ne se fait pas. Car une promesse de vente vous engage...